



*Comité départemental de Sport boules
de la Côte d'Or*



Boulodrome municipal Chauffour, 17 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd21@laposte.net



Assemblée générale 2022-2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022-2023 du 22 septembre 2023 .

Les membres du Comité bouliste départemental de la Côte d'Or se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 22 septembre 2023 à 18 h 30 à SEURRE, salle des bains-douches, rue des écoles 21250 SEURRE.

L'assemblée est présidée par Louis LANNI en qualité de président en exercice et Carole FAIVRE en est nommée secrétaire.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité pour les comptes rendus moral, activités et financier. Est désignée scrutatrice : Carole FAIVRE.

Conformément à l'article 6 des statuts, le quorum (1/3 des membres) est atteint, avec 7 membres présents l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et est ouverte à 18 h 42.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Appel des clubs
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Bilan sportif
- Rapports financiers et bilan prévisionnel
- Rapports des Présidents de club
- Prévisions pour la saison 2023-2024
- Questions diverses
- Intervention des personnalités invitées

Appel des clubs

Présents:

- Auxonne : Louis Lanni
- Nuits : Jean-François Reveane
- Chenove : Denis Blanc
- Beaune : Jean-Claude Fontaine
- Seurre : Didier Veyssièrè

Absents excusés:

- Sainte Colombe : Gérard Dumont
- BLS Dijon : Maria Rigo
- Talant : Edouard Chastrusse (pouvoir à Denis Blanc)

Préambule

Louis LANNI : « Bonsoir à toutes et tous et bienvenus à notre AG du Comité départemental de sport-boules de la Côte d'Or. Je vous remercie tous pour votre présence ici ce soir. Nous ne pouvons pas commencer cette AG sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année, je pense notamment Alberto BORTUZZO de la BLS, Guy SAVOYE de Chenôve et certainement d'autres dont je n'ai pas été informé. Pour eux, nous allons observer un temps de recueillement ».

Vote du CR de l'AG 2022-2023 : vote à l'unanimité

1 - Rapport moral et d'activité par le président.

« Cette exercice 2022-2023 a été la saison du retour à la normale après des deux saisons difficiles de reprises d'activités suite à la crise sanitaire. On se réjouira cette année de l'augmentation significative du nombre de licenciés qui passe de 193 en 2021-2022 à 215 pour la saison 2022-2023. Côté sportif, cette saison a été marquée par la mise en place du nouveau championnat de Ligue M3, un peu boudé au départ, mais qui a ensuite séduit ensuite avec la participation de cinq équipes de Côte d'Or. Autre fait marquant, le différent qui a déclenché une réaction légitime des arbitres de notre Comité.

Réjouissons nous d'avoir été les partenaires du championnat de France de tir magistralement organisé par l'EBS Chenôve avec un gros succès à la clé et la reconnaissance des instances de la Fédération et des élus locaux. On notera également notre présence aux jeux de Côte d'Or à Chevigny-Saint-Sauveur le 3 juin où nous avons un stand animé par Thierry Mahoudeau et moi-même. Notre Comité était également représenté à l'Assemblée générale du CDOS 21 présidé par Bernard Termelet qui s'excuse de ne pas être des nôtres ce soir.

Côté manifestation, je voulais remercier les clubs qui ont assuré l'organisation de nos différents championnats départementaux et régionaux 2022-2023 et ceux qui se sont portés candidats pour la saison 2023-2024, sans oublier les organisateurs de compétitions propagandes, promotion ou loisir.

Notre Comité a également organisé un week-end sport-boules au féminin comprenant une journée découverte le samedi et la Finale de l'Open féminin le dimanche. Cet Open féminin suscite toujours un grand intérêt pour nos féminines qui étaient nombreuses cette saison à postuler pour une qualification, merci aux clubs de Beaune, Auxonne, Talant, Chenôve et de la BLS qui les ont très bien accueillies pour les épreuves de qualifications et merci à Yvette et Carole pour la gestion.

Pour la saison 2022-2023, nous avons aussi mené des actions en faveur de la pratique pour

personnes en situation de handicap grâce à une subvention FDVA de 1000 €, je pense notamment à notre participation à la journée multisport adapté au CREPS de Dijon le 30 octobre avec l'aide de Thierry Mahoudeau et en présence de plusieurs établissements spécialisés. Nous avons aussi des subventions de l'ANS : une de 1000€ pour l'Open féminin et la journée sport boules au féminin et une autre de 700 € pour des ateliers de perfectionnement pour les féminines (préparation à l'Open). 400€ nous avait également été attribué pour l'aide à la reprise d'activité.

Tous les comptes-rendus financiers ont été transmis aux organismes qui nous ont aidé financièrement pour ces actions. A noter que pour l'exercice 2023-2024 nous n'auront pas de FDVA et uniquement 2000 € de l'ANS, tout simplement parce que je me sentais un peu seul à m'investir dans les actions de promotion, de développement ou nouvelles pratiques. Ces 2000 € ont été attribués pour le week-end « sport boules au féminin » qui inclut l'Open féminin, le perfectionnement des féminines qui sera dédié aux qualifications à l'Open, et l'aide à la participation à différents stages, je pense notamment à la formation d'arbitres par exemple, ou Casico pour la compta. D'ailleurs, en parlant d'arbitrage, nous avons deux volontaires pour une formation, Didier Veyssière et Sylvain Chopard, nous essayons de grouper les formations avec d'autres candidats de la BFC pour pouvoir organiser un stage très prochainement.

Moins de subventions veut aussi dire moins de financement des frais de déplacement pour les régionaux par exemple. A titre indicatif, nous avons aidé les clubs pour les déplacements et inscriptions à hauteur d'environ 4500 €. J'en profite pour vous rappeler que tous les clubs peuvent faire des demande de subvention FDVA ou auprès de l'ANS, je vous transmets les formulaires de demande tous les ans.

Pour en finir avec le rapport moral et d'activité, je tiens à féliciter tous les compétiteurs qui ont représenté la Côte d'Or au régionaux et aux départementaux, ils seront tous nommés lors du bilan sportif fait par Carole Faivre.

Concernant la composition du bureau du Comité, on est toujours à la recherche d'un trésorier ou d'une trésorière.

Les effectifs

« Concernant les effectifs, nous avons en 2021-2022, 193 licenciés, nous sommes passé à 211 licenciés pour la saison 2022-2023, soit plus 18. L'effectif était composé de 6 D2, 38 D3 dont une féminines, 124 D4 dont 21 féminines, 39 loisirs dont 23 féminines, une U11, un U9 et deux G 15. On notera pour la seconde année consécutive une augmentation de l'effectif des féminines qui passe de 34 à 45, celui des jeunes restant très faible avec seulement 4 licenciés. A noter également les 30 volets clubs pour les joueurs des clubs sportifs de Chenove et Auxonne et les 4 volets para pour quatre handi. à Auxonne.

Le nombre de licenciés par club : Seurre : 22, Sainte-Colombe : 5, Talant : 18, BLSD : 17, Auxonne : 37, Chenôve 74, Beaune : 21, Nuits 17.

Suite à la dernière réunion du Comité, la demande de constitution d'une ESB départemental a été demandée et acceptée par la FFSB.

Le développement

Il y a eu des actions de menées dans les clubs dans les clubs avec notamment les forums à Auxonne, Seurre, Chenôve je crois. Comme je vous le disais, le Comité avait un stand aux jeux de Côte d'Or et a participé à la journée multisport adapté au CREPS de Dijon. Auxonne a signé une

convention avec la Com Com Cap Val de Saône pour faire du périscolaire et les centres de loisirs, une section sport ensemble (sport boules adapté) a aussi été créée et fonctionne tous les jeudis matin avec 5 licenciés cette année ».

« Avant de terminer, je voulais vous dire que vos statuts et vos bureau devront être à jour avant les élections de la FFSB, car les AS qui voterons lors des prochaines élections ».

« Autre précision : nous avons demandé à être en ESB départementale suite à une réunion du Comité directeur, c'est aujourd'hui chose faite puisque la FFSB a écépté notre demande. »

Rapport d'activité jeunes par Alain Cochard, référent jeunes pour la Côte d'Or.

- Activité de la saison écoulée

Une journée départementale à la Toussaint

Une journée régionale à Noël

Les phases régionales Simple et Double

Participation au Championnat de France Double

Participation à l'Open Triple Jeunes

Remerciements aux différentes instances pour leur participation logistique ou financière

- Proposition pour la saison 23-24

Des journées départementales ou régionales pendant les vacances scolaires

Mise en place d'une journée toutes les 4 à 6 semaines avec un programme à définir en liaison avec Thierry MAHOUDEAU et la Ligue

Création d'un tournoi Bourgogne par la Ligue

Participation aux phases régionales Simple et Doubles

Participation à l'Open Triple

Nous comptons sur l'implication de nos AS, entre autres pour la mise à disposition des structures et le recrutement des jeunes.

Merci de votre attention

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

2 - Bilan sportif par Carole Faivre.

Vétéran départemental à Chenove.

L'équipe mixte de Beaune composée par Yvette MASSOT, Marie-Claude GIRARDOT, Jean-François LOUBET et Philippe BUFFEY s'est imposée 13 à 8 en finale face à l'équipe Auxonnaise Jean-Louis MELOCCO, Alain LARUE, Jean-Marie JUNOT et Alain GILOT. La quadrette Alain COCHARD, Jean-Marc LETY, Louis CURCI, Lionel SAXE et Patrick CHANGENET de Chenôve remporte la petite finale aux dépends de l'autre équipe beaunoise Jean-Claude FONTAINE, Claude BASENHAUER, Robert CHABROST, Laurent CLERC et GOUDIER.

Les deux équipes finalistes (Beaune et Auxonne) et le vainqueur de la petite finale (Chenôve) représenteront donc la Côte d'Or lors des championnats de Bourgogne qui auront lieu le 25 mai à CLAMECY (Nièvre).

Bourgogne vétérans à Clamecy (58).

Dominé par l'Yonne avec deux équipes en finale et la bonne perf. des équipes Côte d'Orienne de Beaune (Loubet) et Chenôve (Cochard) qui échouent en demi-finale.

AS DEP 3e et 4e division.

Chenôte est sacré champion de C ôte d'Or et sera accompagné par Auxonne pour représenter le Comité départemental au championnat de Bourgogne qui se déroulera le samedi 22 avril également à Beaune.

Le classement départemental 2022-2023

		Pts	J	G	N	P	m	p	Diff
1	Chenôte	12	4	4	0	0	109	51	58
2	Auxonne	10	4	3	0	1	88	72	16
3	BLSD/Talant	8	4	2	0	2	87	73	14
4	BEAUNE	6	4	1	0	3	66	94	-28
5	Seurre/Nuits	4	4	0	0	4	50	110	-60

Championnat de Bourgogne des AS 3e et 4e D.

Organisé par le club de La Boule Colbert à BEAUNE (21), a opposé deux équipes de la Côte d'Or (Auxonne et Chenôte), une équipe de l'Yonne (Chichée-Saint Florentin) et une équipe venue de la Nièvre (Vauzelles).

Chenôte vainqueur de Vauzelles 26 à 14 et Auxonne vainqueur de Chichée-Saint Florentin sur le même score de 26 à 14 se sont donc disputé le titre de champion de Bourgogne, qualificatif pour le championnat de Bourgogne-Franche Comté.

C'est Auxonne qui, à l'issue d'une rencontre d'un très bon niveau, décroche le titre avec une victoire par 25 à 15 face à Chenôte. Les Auxonnais représenteront donc la Bourgogne au championnat de Bourgogne Franche Comté qui les opposera au champion de Franche-Comté 4 juin à Besançon.

Finale Bourgogne Franche Comté des AS 3e et 4e D

A Besançon, face à Auxonne le club de Poligny remporte par 17 à 23 la finale Bourgogne Franche Comté des AS 3e et 4e D.

Après une nette domination de Poligny lors du 1er tour (12-2), Auxonne a recollé au score lors des épreuves de point et de tir (11-15). Tout était encore possible lors du 3e tour pour Auxonne qui laisse échapper le titre en remportant seulement la quadrette.

Championnats simple dep M3 et M4

35 joueurs ont disputé ce championnat organisé par La Boule Auxonnaise au boulodrome de Dijon..

En M3 (8 joueurs), c'est Alain ARDICLIK (Talant) qui est sacré champion après sa victoire en finale 13 à 5 face à Bruno CREPIN (Chenôte).

En M4 (27 joueurs), la victoire est revenue à Hakim HASSISSI (Chenôte) (perd au barrage du BFC) après une belle finale gagnée 13 à 7 face à très vaillant Bruno PY (Nuits).

Félicitations à Alain ARDICLIK (perd au barrage du BFC) et Bruno CREPIN (ne sort pas des poules au BFC) qui représenteront la Côte d'Or en M3 au régional le 21 mai à Vauzelles (58), ainsi qu'à Hakim HASSISSI (ne sort pas des poules) qui représentera seul les M4.

Simple BFC M3 et M4

A Vauzelles : Alain ARDICLIK perd au barrage, Bruno CREPIN ne sort pas des poules et Hakim HASSISSI ne sort pas des poules.

Championnat double M3 et M4

En qualifiant deux équipes en M3 et une en M4, les Nuitons ont fait une belle moisson de titres et de qualifications pour les régionaux qui se dérouleront le 11 juin à Avallon (89). Auxonne représentera également la Côte d'Or avec une équipe en M3 et une en M4, Chenove complétant le palmarès avec un titre qualificatif en M4.

Les Qualifiés en M3 pour le Bourgogne à Avallon :

- REVEANE P. ROBIN Thierry (Nuits), Champion de Côte d'Or ainsi que le Bourgogne. Qualifiés pour le France à Mâcon où ils perdent au barrage.
- BOURDIN Jean-Michel, GUION Stéphane (Nuits), Vice-champion de Côte d'Or. Ne sortent pas des poules au Bourgogne.
- PROUVENSIER Hervé, DUSSAUGE Laurent (Auxonne). Perdent au barrage du Bourgogne.

Les qualifiés en M4 pour le Bourgogne à Avallon :

- ROBELIN Bertrand, POUX Grégory, CHANGENET Patrick (Chenôve), Champion de Côte d'Or. Perdent en ½ finale du Bourgogne.
- SINSSAINE Yves, PROST Rémy. SOLARD Guy (Auxonne), Vice-champion de Côte d'Or perdent au barrage du Bourgogne.
- PY Bruno, BRETON Jean-François, DUPUY Pascale (Nuits). Ne sortent pas des poules au Bourgogne.

On notera aussi les bons résultats des doubles Flavie YANN et Marianne BOITHIAS (Chenôve) qui échouent au stade des demi-finales du Bourgogne.

En 2° division

Jean-Guy AURENCHE, Victor RICADAT et Corentin JULIEN perdent en 8^e de finale du France à Mâcon.

Double mixte D3-D4 Dijon (BLSD)

Pour la seconde année consécutive, Bruno CREPIN et Flavie YANN (Chenôve) remporte le championnat de Bourgogne en double mixte D3-D4 qualificatif pour le France qui a eu lieu les 2 et 3 septembre à MEAUX (77).

Ils perdront au stade des 16^e de finale à ce championnat de France.

Double mixte D1-D2 à Auxonne.

Deux doublettes mixte de Chenôve ont disputé ce championnat : Cochard Alain et Brigitte, et Aurenche Jean-Guy Ducroux Denise.

M4 quadrette fédéral.

A l'issue d'une finale inédite entre La boule Colbert de Beaune et Sainte Colombe, l'équipe beaunoise gagne son ticket pour le France qui aura lieu les 21-22-23 juillet au Puy-en-Velay.

Félicitation à l'équipe beaunoise composée par Jean-Claude Fontaine, Claude Blasenbauer, Fernand Paris et Philippe Buffey vainqueur d'une belle équipe de Sainte Colombe composée par Gérard et Christianne Dumont, Hugues Nicolas et Victoria Augusto.

Au France, l'équipe Beaunoisene sortira pas des poules.

M3 quadrette Ligue BFC.

A l'issue des cinq rencontres organisées par la Ligue BFC, l'équipe de Chenôve composée par FERNANDEZ Rudhy, LETY Jean-Marc et ALIBERT Arnaud de Chenôve se qualifie pour les France où ils perdront en 16^e de finale.

Auxonne équipe de Côte d'Or se qualifia au France lors du championnat quadrette Ligue de 3e division à Auxonne où les jurassiens étaient venus en force au avec 9 équipes sur les 19 en lice alors que la Côte d'Or alignait cinq formations. Seule rescapée Côte d'Orienne après les rencontres de poules, l'équipe Auxonnaise composée par Eric Tournissoux, Laurent Dussauge, Louis Lanni, Christophe Chouard et Frédéric Saraïva a franchi le cap des ¼ de finale. La finale remportée par le Plateau de Lizon 13 à 10 face à Poligny a donc réuni les deux formations qualifiées pour le France qui aura lieu le les 21-22-23 juillet au Puy-en-Velay (43).

3 - Prévisions pour la saison 2023-2024

« Le calendrier du CBD sera en ligne sur notre site. Concernant les départementaux, de BLSL accueillera le simple, Auxonne double, Chenove le vétéran et Beaune le quadrette. Pour les régionaux, on aura le vétéran à Talant et le triple F1-F2, F3-F4 à la BLSL.

- Notre challenge Chauffour aura lieu le samedi 30 mars au boulodrome Chauffour, ce sera un 32 D 3e et 4e D + 1N).

Un week-end "sport boules au féminin" est prévu les 23 et 24 mars avec une journée découverte le samedi et la finale de l'Open le dimanche. Pour les qualifications de nos joueuses à cet Open, un calendrier sera établi par Carole Faivre en fonction des disponibilités des clubs.

- Deux équipes sont engagées en championnat des clubs de N2 avec Chenove et Auxonne.

Les AS 3e et 4e D débute le samedi 11 novembre avec Auxonne, Beaune, Chenove, Nuits et Talant-BLSL . Il se déroulera en 3 journées, le tirage au sort est fait. Le national de Chenove aura lieu les 17 février ».

- Championnat Ligue M3

« Un nouveau championnat de ligue M3 qualificatif pour le France quadrette est mis en place cette saison. Cinq équipes représenteront la Côte d'Or : Auxonne, Chenôve , Seurre, Nuits et Talant-BLSL. Ce championnat qui se déroulera en cinq journées qualifie deux équipes pour le France quadrette. La BFC, hors CSB 71 aura cinq places au France, il restera donc trois places à répartir avec un fédéral régional qui réunira le District, le 21, le 39, le 89 et le 58 pour : 3 qualifiées.

Dates et lieux des rencontres M3 :

- 29 octobre à NEVERS

- 03 décembre à SAINT-CLAUDE

- 21 janvier à BELFORT

- 18 février à CHENOVE

- 17 mars à DIJON

Le fédéral M3 se déroulera dans le 89.

Concernant les actions à mener, excepté les actions en direction des féminines et de l'aide à la participation à des stages, il n'y a pour l'instant pas encore d'actions programmées par le CD 21. Une demande de fond d'aide à l'acquisition de matériel sportif auprès du département sera faite pour l'installation de panneaux d'affichage électronique au boulodrome d'Auxonne.

4 - Rapports financiers et bilan prévisionnel (en annexe 1)

Vote du rapport financier : vote à l'unanimité

5 - Rapports des Présidents de club et questions diverses.

- BLS Dijon : Maria Rigo (absente excusée).

- Auxonne : Louis LANNI

« Pour résumer notre saison, nous avons 37 licenciés. Nous avons participé au championnat des club de N2 avec une place en fin de classement. Nous avons été champions de Côte d'Or des AS 3e et 4e D puis champion de Bourgogne et avons échoué au Bourgogne-Franche Comté contre Poligny. Nous avons participé au championnat quadrettes NM 3 où nous finissons à la 3e place non qualificative pour le France. Sinon, pas de résultats significatifs aux championnats départementaux et régionaux. Nous avons aussi organisé le championnat fédéral M3 et M4, le simple départemental au boulodrome de Dijon, le double mixte régional D1-D2 et bien sûr notre vétérans et notre double-mixte. Côté jeunes, nous animons une école de boules le mercredi après-midi et nous recevons ou nous déplaçons dans les centres de loisirs de la communauté de commune CAP Val-de-Saône avec qui nous avons signé une convention. Nous avons également signé une convention avec le foyer de vie et progrès d'Auxonne et nous avons licenciés cinq personnes en situation de handicap qui viennent tous les jeudis matins. Toujours concernant le parasport, notre club est aujourd'hui répertorié sur le site ministériel Handiguide ».

Pour la saison prochaine, même programme excepté que nous organiserons le double au lieu du simple en départemental et que nous n'organiserons pas le quadrette M3- M4 ni le double mixte D1-D2. Notre équipe de club évoluera en N2, suite au désistement de plusieurs club dans cette division ».

- Nuits : Jean-François Revéane.

« Nous avons obtenu de très bons résultats notamment au double départemental avec deux équipes en finale du M3 dont une qui s'est qualifiée au France. Pour un petit club de 17 licenciés, nous avons 13 joueurs présents lors du double, c'est un beau pourcentage. Sinon, merci au club de Beaune de nous accueillir encore une fois pour l'organisation de notre doublette, nous avons toujours un problème de terrain, ça n'a pas évolué, vivement que ça s'arrange ».

- Chenôve : Denis Blanc.

« Une saison avec des hauts et des bas. D'abord une satisfaction avec l'augmentation du nombre de licences, et une quinzaine de licences loisir, notamment des féminines, ce qui nous permet d'organiser un concours interne « couple », les femmes viennent jouent et maintenant viennent aussi donner un coup de main lors des organisations de compétitions. Un échec avec l'équipe M2 dû à un problème interne, une satisfaction avec la Ligue M3 et une équipe qualifiée. A noter quelques tirs en départementaux mais des échecs à l'échelon supérieur. La grosse satisfaction sera l'organisation du France Tirs, la réussite sportive et l'image que ça a laissé avec deux records du monde qui sont tombés et une belle image du sport-boules ».

- Beaune : Jean-Claude Fontaine

« Nous sommes très satisfait de notre saison, nous avons fait le France quadrette M4 et nous avons gagné le départemental vétérans. Sinon tout va bien. »

- Talant : Edouard Chastrusse (absent excusé)

- Seurre : Didier Veyssière

« Cette année nous avons deux jeunes que nous avons licencié en -11 et -13 ans. Nous avons fait le forum cette année et pas mal d'anciens souhaitent essayer en loisir. Sinon nous sommes en

contact avec un prof d'EPS du collège de Saint-Germain-du-Bois qui propose d'initier environ 300 enfants et j'aimerais le faire à Seurre ». Intervention de François Lardy qui propose de mettre dans la boucle le référent jeune du CBD 21 et l'agent de développement qui peut être là pour aider à réaliser ce projet.

- **Sainte Colombe, 5 licenciés : Gérard Dumont (absent excusé).**

6 - Questions diverses.

Question de Nuits-Saint-Georges : « Sport boules magazine est imposé et facturé par la FFSB aux joueurs à partir de M3, alors que cela devrait-être à l'initiative des joueurs qui souhaitent le prendre, c'est de la vente forcée »!

Réponse de Carole Faivre : « J'ai décoché les abonnements pour les joueurs de Nuits, mais apparemment ça n'a pas marché » ? On demandera en début de saison à tous les clubs qui ont doit décocher et on verra ».

7 - Intervention des personnalités invitées.

M. Roussotte Christophe, conseiller délégué vie associative et sportive à Seurre.

« La ville de Seurre est heureuse de vous accueillir. La ville de Seurre, c'est environ 1700 licenciés dans 17 clubs dont le club de boules qui existe depuis très longtemps. Notre commune a été déclarée « ville sportive de Côte d'Or », une reconnaissance décernée par le CDOS 21 et nous sommes seulement quatre en Côte d'Or et très fiers de cette distinction. Je vous souhaite une bonne AG et encore bienvenue à Seurre ».

M. François Lardy, président de la Ligue BFC.

« Je suis heureux d'être là et je me suis dit mais qu'est-ce qu'il peut y avoir ici comme anciens présidents de CBD ; Jean-François, François, Brigitte, Edouard qui n'est pas là, Louis, et ça fait des années qu'on se côtoie. Moi, je voulais féliciter Louis par rapport à ce qu'il fait en Côte d'Or, c'est pas simple d'être dirigeant et parfois on peut se sentir un peu seul et c'est pas toujours évident. En Côte d'Or, depuis qu'on travaille ensemble avec Louis, il s'est fait pas mal de choses et on est content au niveau de la Ligue qu'on essaie de faire fonctionner, notamment financièrement et Louis à ce niveau fait aussi un gros travail pour les subventions. ce que j'aimerais en Côte d'Or c'est que les clubs se bougent aussi un petit peu pour faire des actions et essayer d'avoir aussi des subventions.

Le travail dans les Comités départementaux n'est pas simple, mais vous avez augmenté le nombre de vos licenciés, c'est pas partout ! Continuez à faire des compétitions, pensez que le loisir permet aussi de faire jouer les gens. Sinon, à la ligue ça fait trois ans que nous travaillons ensemble avec Louis et avec les autres présidents de Comités départementaux et nous avons peut-être réussi à trouver une certaine entente qui fait qu'on va dans le même sens. »

Clôture de l'AG à 20 h 45

La secrétaire
Carole FAIVRE



Le président
Louis LANNI

